

Publications économiques et financières



Panorama de la Martinique

N° 772 / Décembre 2023

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km ²
Situation géographique	Arc antillais - New York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Pointe-à-Pitre à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et région d'outre-mer (DROM) et région ultrapériphérique (RUP)
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Repères historiques : de la période coloniale à la départementalisation

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale européenne dans la Caraïbe. Des fouilles archéologiques suggèrent des peuplements amérindiens, notamment les Arawaks et les Indiens caraïbes, entre le premier siècle avant notre ère et le XIVe siècle. Les européens découvrent l'île en 1502, date d'arrivée de Christophe Colomb sur le site de l'actuelle commune du Carbet. Elle devient française en 1635 lorsque Pierre Belain d'Esnambuc y fonde la première colonie. Rattachée à la Compagnie des Îles d'Amérique, l'île est exploitée économiquement, avec l'indigo, le café et la canne à sucre, cultures basées sur le système esclavagiste.

Au XVIIIe siècle, la Martinique est le théâtre de mouvements révolutionnaires et d'oppositions entre pro et antiesclavagistes. Bien que l'abolition de l'esclavage soit votée en 1794, elle n'entre pas en vigueur en raison de l'occupation britannique. En 1802, Napoléon rétablit l'esclavage. L'abolition effective intervient en 1848 après la révolte des esclaves de Saint-Pierre. Pendant le Second Empire, la Martinique est soumise au centralisme politique, puis elle s'intègre progressivement à la IIIe République avec le suffrage universel et la représentation parlementaire.

Le XXe siècle est marqué par l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, déplaçant le centre économique de Saint-Pierre à Fort-de-France. La Martinique participe à l'effort de guerre en 1914, et les revendications assimilationnistes émergent, conduisant à la départementalisation en 1946. En 1963, le BUMIDOM organise l'émigration de Martiniquais vers la France pour faire face au chômage.

La Constitution de la Ve République, la décentralisation dans les années 80 et la reconnaissance de son statut ultrapériphérique dans les années 1990 conduisent à la réflexion sur l'adaptation du statut de la Martinique. Cette adaptation est rendue possible par la révision constitutionnelle de mars 2003.

Organisation institutionnelle

La réforme constitutionnelle de 2003 confirme le double ancrage institutionnel de la Martinique avec la création de la dénomination « département et région d'outre-mer (DROM) »¹. Compte tenu de la complexité institutionnelle liée à la coexistence d'un Conseil général et d'un Conseil régional sur le même périmètre, deux référendums² sont organisés en 2010. Au cours de la deuxième consultation est adoptée la création d'une collectivité unique exerçant les compétences dévolues à la fois aux conseils général et régional, régie par l'article 73 de la Constitution.

Les premières élections ont lieu en décembre 2015, instituant la Collectivité territoriale de Martinique (CTM). Cette dernière est constituée de trois organes principaux : l'Assemblée (organe délibérant), le Conseil exécutif (organe exécutif) et le Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation (organe consultatif). La CTM dispose d'habilitations

¹ Ce statut est partagé avec la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte. Cette dernière est un département qui exerce les compétences dévolues aux DROM.

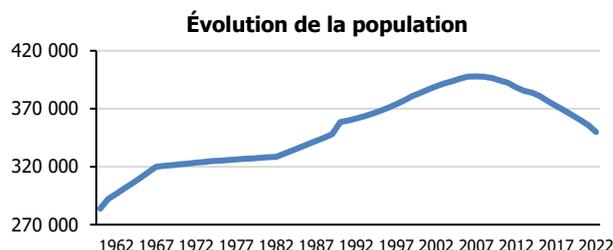
² La première consultation a porté sur la possibilité de transformer la Martinique en une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution, dotée d'une organisation particulière tenant compte de ses intérêts propres au sein de la République. 78,9 % des électeurs martiniquais n'ont pas souhaité cette évolution.

spécifiques en matière de transport, de formation professionnelle et d'énergie, qui lui permettent d'adapter les lois et les règles applicables sur son territoire.

Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire européen et permet de bénéficier des fonds structurels.

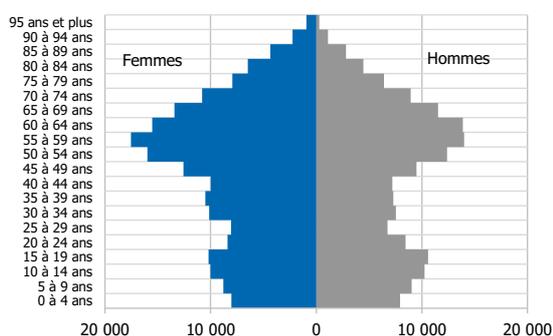
Démographie

Au 1^{er} janvier 2022, la population martiniquaise est estimée à 352 205 habitants, soit 0,5 % de la population nationale. Le phénomène de dépeuplement, loin de se résorber, s'accroît au fil du temps (-0,9 % en moyenne par an de 2013 à 2019, contre -0,5 % de 2007 à 2012). Il est principalement lié au départ des jeunes (études, recherche d'emploi) comme en témoigne la pyramide des âges en forme de sablier. En 2022, le solde migratoire s'établit à -3 844 habitants et le solde naturel à -685 (avec 3 490 naissances pour 4 175 décès). Depuis 2022, la Martinique est la région la plus âgée de France³.



Source : INSEE

Pyramide des âges en 2022



Source : INSEE

En dix ans, entre 2012 et 2022, le nombre d'habitants a diminué au rythme moyen de 1,0 % par an, soit une baisse de 3 698 habitants par an. Compte tenu de la baisse du taux de natalité, la population martiniquaise vieillit. L'indice de vieillissement de la population⁴ n'a cessé de croître au cours des dernières décennies : entre 2012 et 2022, il est ainsi passé de 42 % à 111 % (soit +69 points en 20 ans), dépassant le niveau de l'indice de vieillissement national (+22 points). Selon l'Insee⁵, cette baisse de la population pourrait se poursuivre jusqu'à atteindre 212 000 habitants en 2070. Cette tendance va profondément impacter le territoire avec des besoins accrus de service à la personne notamment. La baisse de la population va peser sur la consommation qui est un des moteurs de la croissance du produit intérieur brut en Martinique.

Indicateurs démographiques

	Martinique	France entière
Population (milliers, millions pour la France,) ^(e)	352,2	67,8
Part des moins de 20 ans (%), ^(e)	21,3	23,3
Part des 60 et plus (%), ^(e)	31,5	27,2
Densité de population (hab./km ²) ^(e)	312,2	121
Évolution annuelle moyenne de la pop. (%), 2012-2022	-1	+0,3
Taux de natalité (‰ habitants, 2022)	10	10,4
Taux de mortalité (‰ habitants, 2022)	11,9	10
Espérance de vie des femmes à la naissance (ans, 2022)	82,8	85,2
Espérance de vie des hommes à la naissance (ans, 2022)	76,7	79,4

Source : INSEE

^(e) Estimations au 1^{er} janvier 2022

Cadrage macroéconomique

En 2022, le PIB martiniquais s'établit à 9,5 milliards d'euros et affiche un taux de croissance à +5,6 % en volume par rapport à 2021.

En 2022, la croissance est principalement portée par la consommation des ménages et les exportations. La hausse du PIB conjuguée à la baisse de la population conduit mécaniquement à une augmentation du PIB en volume par habitant (+7 %). Il s'établit à 27 029 euros en 2022 (contre 22 215 en 2012). Reflet de cette conjoncture favorable, le produit net bancaire agrégé des établissements financiers locaux progresse de 4,7 % en 2022.

Pour autant, ce dynamisme économique ne doit pas masquer les fortes disparités qui existent sur l'île. En 2020, 27 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté⁶, contre 15% en France hexagonale.

Principaux indicateurs économiques	Martinique	France entière
PIB (milliards d'euros courants, 2022)	9,5	2 639
Taux de croissance du PIB (% en volume, 2022)	+5,6	+2,5
PIB par habitant (euros constants, 2022)	27 029	38 547
Taux d'inflation (% ipc, en moyenne annuelle, 2022)	+4 %	+5,2 %
Taux de chômage (% au sens du BIT, moyenne 2022)	12 %	7,2 %
Indicateur du climat des affaires (Moyenne 2022)	108,8	-

Sources : INSEE, CEROM

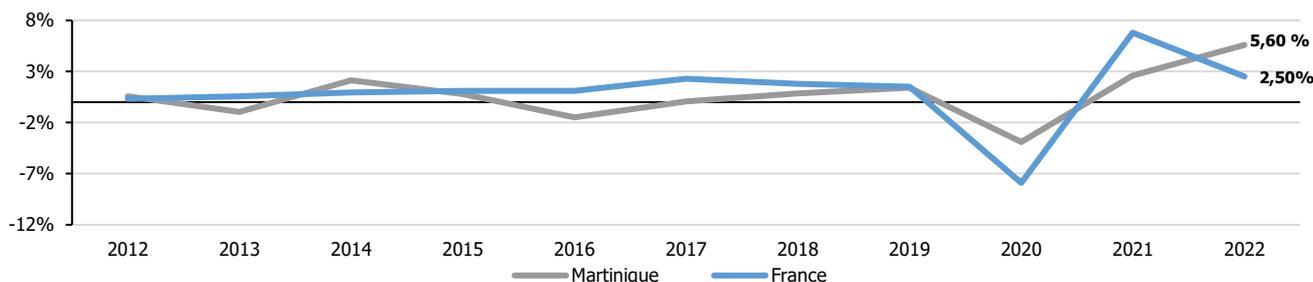
³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7673167>

⁴ Population âgée de 65 ans et plus, rapportée à la population âgée de moins de 20 ans.

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6664201>

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7679141?sommaire=7679160&q=martinique>

Taux de croissance du PIB (en volume)



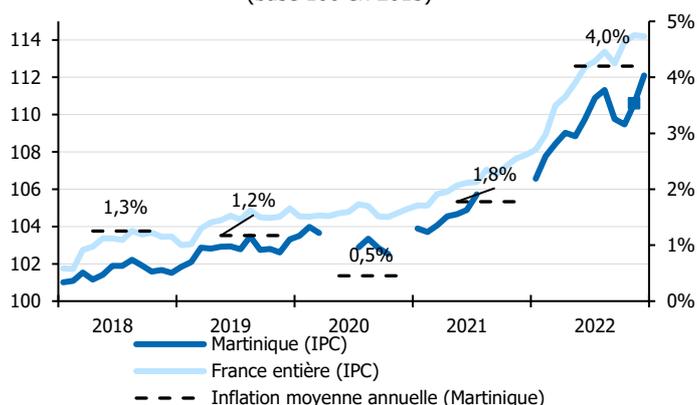
Sources : INSEE, Comptes nationaux 2022 – CEROM, Comptes économiques rapides

Une inflation encore marquée et des prix toujours élevés

La forte reprise économique post-Covid puis l'invasion russe en Ukraine ont généré des tensions sur certains prix (chaînes d'approvisionnement puis sur les matières premières) qui se sont peu à peu diffusées, portant l'inflation à des niveaux sensiblement plus élevés que ceux constatés sur la décennie écoulée. En 2022, les prix à la consommation des ménages progressent de 4 %, en moyenne en Martinique (contre +5,2 % sur l'ensemble de la France).

La structure de l'inflation s'est modifiée en cours d'année, avec une contribution du poste énergie qui a progressivement diminué, contrairement au poste de l'alimentation qui est devenu le premier contributeur à l'inflation sur les deux derniers trimestres. En 2022, la dynamique des prix est soutenue par l'évolution des prix de l'énergie (+15,0 %), portée par les produits pétroliers (+17,8 %), des produits alimentaires (+ 5,4 %) et dans une moindre mesure des produits manufacturés (+2,5 %).

Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)



Source : INSEE

Si l'inflation est plus faible qu'au niveau national, le niveau général des prix demeure plus élevé (+13,8 %⁷) avec une différence encore plus marquée pour les produits alimentaires (+40,2 %) ou encore les services de communication (+37,4 %). Pour lutter contre « la vie chère », le bouclier tarifaire (BQP) a été étendu à une liste de produits supplémentaires (43 nouveaux produits) en novembre 2022 (BQP+).

Chômage élevé et baisse de la population active

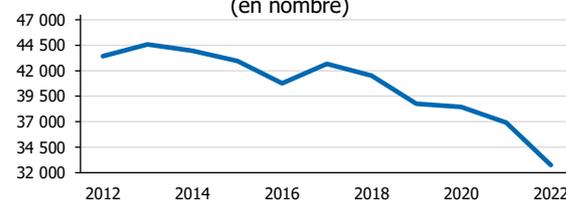
Le marché du travail en Martinique se caractérise par un niveau de chômage certes en diminution mais qui reste élevé, et par une population active qui baisse.

En 2022, le nombre d'emplois salariés s'établit à 131 736 (+0,5 % en moyenne annuelle entre 2012 et 2022). Le secteur tertiaire est le premier pourvoyeur d'emplois de l'île. En 2022, il regroupe 84 % de l'emploi salarié, soit 110 439 personnes. Les effectifs de la fonction publique représentent quant à eux 40 400 personnes en 2021, dont 40,6 % exerçaient dans la fonction publique territoriale, 36,4 % dans la fonction publique d'État, et 23 % dans la fonction publique hospitalière. Cette répartition est stable sur dix ans.

Emplois 2022	Effectifs	%
Ensemble des emplois salariés (en milliers)	131 736	100
Agricole	3 788	2,9
Industrie	8 985	6,8
Construction	6 237	4,7
Tertiaire marchand	59 211	44,9
Tertiaire non marchand	53 515	40,6

Source : INSEE, Tableau de bord de la conjoncture (au 04/09/2023)

Demandeurs d'emploi de catégorie A (en nombre)



Sources : STMT, Pôle emploi, Dares

En 2022, le taux de chômage atteint son taux le plus bas sur la décennie à 12 %⁸, avec notamment un net recul du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (-2,8 % en moyenne par an sur dix ans). Il demeure en deçà de celui des autres DOM, mais reste au-dessus du niveau de l'Hexagone (7,2 %). Les jeunes de moins de 29 ans étaient la catégorie la plus touchée en 2022 par le chômage, avec un taux qui atteignait 31 %. Au 31 juillet 2023, les seniors représentent quant à eux 38 % des DEFM ABC (contre 13 % pour les jeunes)⁹.

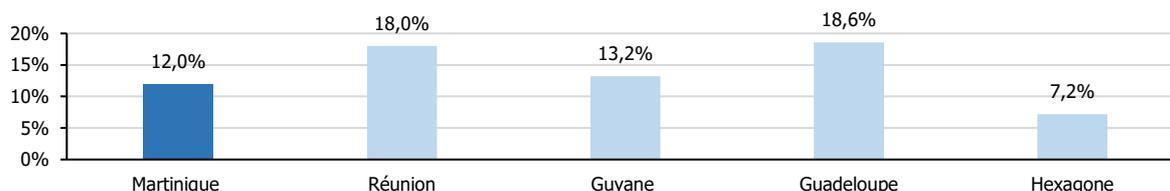
⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7648939>

⁸ Taux de chômage moyen au sens du BIT

⁹ Pôle Emploi, données à fin juillet 2023. À noter que plus 48% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an.

Toutefois, ce constat positif doit être nuancé puisque, dans le même temps, la population active baisse de 1,9 % en moyenne par an sur la dernière décennie. En 2022, la population active est estimée à 136 600 personnes (contre 166 112 en 2012). À niveau d'emploi égal, la baisse de la population active induira mécaniquement une baisse du chômage sans que cela traduise nécessairement une amélioration de la situation économique.

Taux de chômage au sens du BIT en 2022



Source : INSEE

Une balance du commerce extérieur structurellement en déficit

En 2022, la Martinique a importé pour 3,4 milliards d'euros de biens (dont 2,7 milliards hors produits pétroliers), et exporté pour 0,4 milliard d'euros (dont 0,2 milliard hors produits pétroliers). Le déficit commercial se creuse d'année en année sur la dernière décennie du fait de la hausse des importations et de la baisse des exportations. En 2022, il s'établit ainsi à 3 milliards d'euros (contre -2,35 milliards en 2012).

L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés essentiellement vers la Guadeloupe et la Guyane. Cette situation explique que la Guadeloupe et la Guyane constituent d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que l'Hexagone et l'Union européenne en sont les premiers fournisseurs. Le commerce régional, hors énergie, est, pour sa part, embryonnaire.

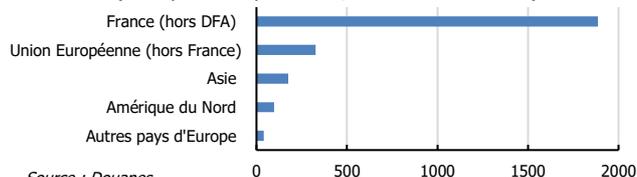
Importations totales	3 427
Importations hors produits pétroliers	2 672

Source : Douanes

Exportations totales	425
Exportations hors produits pétroliers	233

Principaux fournisseurs en 2022

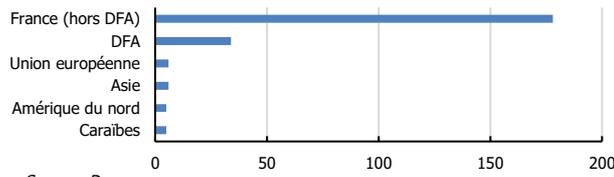
(hors produits pétroliers, en millions d'euros)



Source : Douanes

Principaux clients en 2022

(hors produits pétroliers, en millions d'euros)

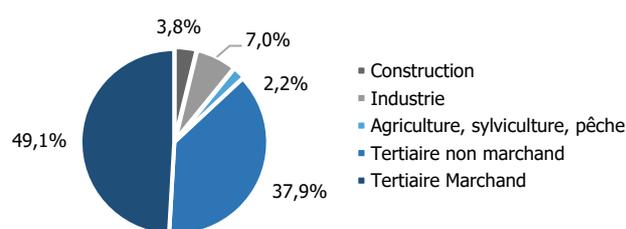


Source : Douanes

Principaux secteurs d'activité

Selon l'Insee, en 2021, le secteur tertiaire (services marchands et non marchands) représente 87 % de la richesse produite en Martinique (79,2 % pour la France hexagonale). Entre 2011 et 2021, la valeur ajoutée de ce secteur progresse de 1,1 % par an en moyenne. La part des services non marchands est particulièrement importante, en lien avec le poids des services publics dans l'économie locale. Elle représente 37,9 % de la valeur ajoutée (contre 22,8 % au niveau national). Le tertiaire marchand représente quant à lui 49,1 % de la valeur ajoutée (contre 56,5 % dans l'Hexagone).

Répartition de la valeur ajoutée par secteur



Source : INSEE

Principaux indicateurs sectoriels

	2022	TCAM* 2022/2012		2022	TCAM* 2022/2012
Production de canne à sucre (tonnes)	189 241	+0,8 %	Ventes de ciment (tonnes)	145 275	-2,4 %
Production de sucre (tonnes)	1080	-9,5 %	Nombre de touristes	720 002	+1,2 %
Production de rhum (hectolitres d'alcool pur)	100795	+1,7 %	Dont croisiéristes	75 535	-2,1 %
Expéditions de bananes (tonnes)	151 693	-2,1 %	Nombre de passagers à l'aéroport	1 698 576	+0,8 %
Production de viande (tonnes, hors volaille)	2 026	-1,1 %	Chiffre d'affaires de la grande distribution (en M €)	948	nd

Sources : CTCS, DAAF, Ciments Antillais, CMT, SAMAC, Deets

*TCAM : taux de croissance annuel moyen

Une production agricole majoritairement destinée à l'exportation

En 2021, l'agriculture, la sylviculture et la pêche contribuent à hauteur de 2,2 % au PIB de l'île. Entre 2011 et 2021, la valeur ajoutée du secteur est en hausse de +0,9 % en moyenne par an.

Du fait de son caractère insulaire, un des enjeux de la Martinique est d'accroître son autonomie alimentaire et de limiter sa dépendance aux importations. Pourtant, la surface agricole utilisée pour l'agriculture n'a cessé de diminuer depuis 2000 (32 000 hectares en 2000 contre 21 894 hectares en 2020), et la moitié des terres agricoles utilisées est affectée à l'export.

La banane est le premier produit d'exportation de l'île. En 2022, la production s'élève à 151 693 tonnes (+17,4 % par rapport à 2019) dont moins de 5 % sont dédiés au marché local.

La filière canne reste très dépendante des conditions climatiques (pluviométrie) et la production s'affiche en baisse de 10 % en 2022. Par ailleurs, l'enherbement a également un impact sur les rendements qui sont passés de 140 tonnes à l'hectare en moyenne, à 60 tonnes aujourd'hui, dans un contexte d'interdiction de certains produits phytosanitaires (herbicides) et de difficultés de recrutement de main d'œuvre. Fort de son appellation d'origine contrôlée (AOC depuis 1996), la filière rhum poursuit son développement avec le lancement de deux nouvelles marques AOC : les rhums Baie des Trésors et les rhums Braud & Quenesson, portant à 14 le nombre de marques labélisées.

Du côté de l'élevage, bien que le taux de couverture de la consommation locale est également faible (17 %), la production de viande (hors volaille) est en hausse (+10,4 %). Cette progression tient principalement à l'augmentation de production de viande porcine (+15,6 %) et de viande bovine (+2,2 %).

Bâtiment et Travaux Publics, en attente d'un rebond de la commande publique

Le BTP représente 3,8 % de la valeur ajoutée de la Martinique en 2021. Cette proportion est en légère baisse sur les dix dernières années (4,1 % en 2011), le secteur n'enregistrant qu'une hausse de +0,2 % en moyenne par an de sa valeur ajoutée entre 2011 et 2021.

En 2022, les principaux indicateurs de la situation économique du secteur du BTP attestent d'une baisse d'activité. L'activité des entreprises est notamment contrariée par un manque de visibilité de la commande publique. L'allongement des délais de paiement fragilise la trésorerie des entreprises. La reprise du secteur passe par une plus grande structuration.

Pour autant, les perspectives sont favorables. Bien qu'actuellement il n'y ait pas de grand chantier structurant en Martinique, il existe un marché de rénovation des bâtiments et de mise aux normes parasismiques des bâtiments. Le programme de construction de la CTM pourrait également dynamiser la demande. Sur la décennie écoulée, l'endettement des entreprises du secteur de la construction progresse en moyenne de 6,4 % par an et représente 4 % du total de l'ensemble (contre 3,2 % en 2012).

Tourisme, reprise du secteur en 2022

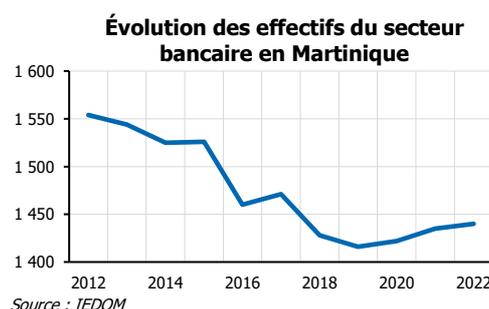
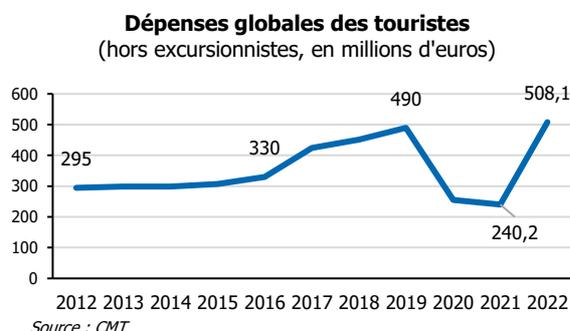
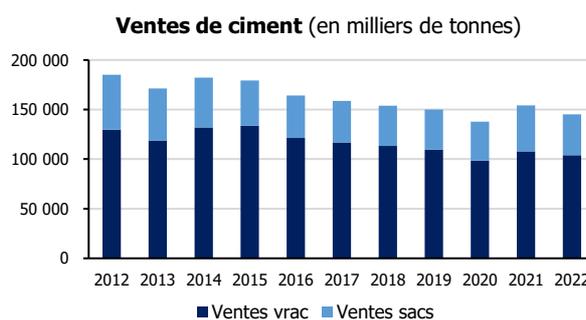
Le nombre de touristes a connu une croissance annuelle moyenne de +6 % par an entre 2012 et 2019, malgré deux exercices marqués par des restrictions sanitaires (2020 et 2021).

La levée des mesures sanitaires a permis à l'activité touristique de redémarrer, même si la fréquentation reste bien en deçà du niveau d'avant crise (-25 % en 2022 par rapport à 2019). Le nombre de touristes toutes catégories confondues s'élève à 720 002 en 2022, soit plus du double que sur l'année 2021, et le niveau des dépenses globales atteint 508 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 3,6 % par rapport à 2019, qui était déjà une année record.

En termes d'investissement, plusieurs projets d'envergure existent pour enrichir l'offre d'hébergement à moyen et long terme (l'extension du Club Med, la reprise de l'hôtel Club des Trois-Îlets, la remise en état de l'ancien hôtel Marouba au Carbet, etc.). L'inscription en septembre 2023 de la montagne Pelée et des pitons du nord au patrimoine mondial de l'UNESCO devrait également permettre de soutenir la demande touristique. Toutefois, les perspectives du secteur restent fortement dépendantes de l'évolution du prix des billets d'avion. Selon la DGAC, le tarif des vols à destination des territoires ultramarins aurait déjà augmenté de 15,4 % entre août 2022 et août 2023 et de 16 % dans le sens inverse. Sur 10 ans, l'endettement des entreprises de secteur a été multiplié par 4, mais ne représente que 2,7 % de l'endettement total des entreprises en Martinique (contre 1 % en 2012).

Financement de l'économie

En 2022, le nombre d'établissements de crédit installés en Martinique s'établit à 18 (12 banques, 1 établissement de crédit spécialisé, 4 sociétés de financement, et 1 établissement à statut particulier). Ils comptent 131 agences, emploient 1 440 collaborateurs, et gèrent 1,1 million de comptes de dépôts ou d'épargne. Sur 10 ans, les effectifs sont en baisse de 7,3 % suite aux différentes restructurations qu'a connu le secteur. Aujourd'hui les établissements bancaires sont dans une dynamique de renforcement de leurs effectifs (en hausse depuis 3 ans), et notamment les banques mutualistes qui détiennent déjà une part significative sur le marché.



L'AUGMENTATION DES TAUX DE CREDIT

Suite à un double choc inflationniste résultant d'une forte reprise post-Covid puis de la guerre russe en Ukraine, la BCE a mis fin à sa politique monétaire très accommodante et a procédé à une normalisation progressive des taux d'intérêt au second semestre 2022. Ainsi, les taux directeurs ont progressé de 250 points de base en 2022. Il s'agit de la première remontée des taux depuis 2011. Ce rehaussement intervient après plusieurs années de taux historiquement bas, et s'est poursuivi en 2023 (6 nouvelles hausses). La remontée des taux est perceptible au niveau des crédits aux particuliers, en hausse de 43 points de base sur un an pour les crédits immobiliers en Martinique. Le taux moyen est de 1,77 %, soit un niveau identique à celui pratiqué au niveau national. Le montant moyen croît à 180 000 euros (+20 000 euros par rapport à 2021), et la durée de financement est stable autour de 20 ans. Pour les entreprises, le taux moyen des crédits à l'équipement a augmenté de 108 pnb sur l'année pour atteindre 3,60 %. Le délai de transmission de la politique monétaire par les différents canaux peut prendre jusqu'à 2 ans.

Sur la période 2012-2022, l'encours sain de crédits progresse en moyenne de 3,1 % par an. Les ménages contribuent à cette hausse, avec une croissance annuelle moyenne de 3,4 % (+3,3 % pour les crédits à l'habitat et +3,8 % pour les crédits à la consommation). À noter que si les crédits à l'habitat croissent de façon régulière, les crédits à la consommation ne sont repartis à la hausse qu'en 2015, après plusieurs années de repli.

S'agissant des entreprises, leur encours augmente de 4,2 % par an en moyenne sur la décennie (+5,8 % pour l'investissement et +7,2 % pour l'exploitation) De plus, il convient également de souligner la croissance exceptionnelle des crédits d'exploitation affichée en 2020 (+140,4 %) en raison de la mise en place des prêts garantis par l'État (PGE).

LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE)

Afin de faire face au choc économique lié au coronavirus, le Président de la République a annoncé, le 16 mars 2020, la mise en place d'un dispositif de garantie de l'État pour des prêts accordés par les banques afin de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise sanitaire. Ce dispositif exceptionnel permet de soutenir leurs financements bancaires à hauteur de 300 milliards d'euros. En Martinique, au 31 décembre 2021, l'encours total des PGE s'établit à 826 millions d'euros, ce qui représente 16 % de l'encours total des crédits aux entreprises. Ainsi, la Martinique se place au quatrième rang des régions en termes d'intensité du recours au PGE (calculée par le ratio part montant / part valeur ajoutée).

Indicateurs entreprises	2012	2022	Indicateurs ménages	2012	2022
Actifs financiers (<i>millions d'euros</i>)	1 248,2	2 882,1	Actifs financiers (<i>millions d'euros</i>)	4 821,7	5 316,5
Encours de crédits sains (<i>millions d'euros</i>)	3 296,3	4 974,6	Encours de crédits sains (<i>millions d'euros</i>)	3 106,5	4 357,7
<i>dont crédits d'investissement</i>	50,27 %	58,6 %	<i>dont crédits à l'habitat</i>	71,52 %	70,6 %
<i>dont crédits immobiliers</i>	34,19 %	21,0 %	<i>dont crédits à la consommation</i>	28,41 %	29,4 %
<i>dont crédits d'exploitation</i>	14,31 %	18,9 %	Taux débiteur moyen du crédit à l'habitat	nd	1,48 %
Taux débiteur moyen du crédit à l'équipement	nd	1,92 %	Taux débiteur moyen du prêt personnel	nd	3,81 %
Taux débiteur moyen du crédit de trésorerie échéancée	nd	1,59 %	Nombre de dossiers de surendettement déposés	512	413
Personnes morales en interdiction bancaire	2 604	1 543	Personnes physiques en interdiction bancaire	17 426	7 986

Source : IEDOM

Enfin, les crédits aux collectivités affichent une baisse sur la période (-0,4 %), malgré les montants records enregistrés en 2020 et 2021. En 2022, le ratio dette totale des acteurs économiques/ PIB s'établit à 126 %.

Le taux de créances douteuses brutes s'est globalement amélioré sur la décennie (-2,2 points). À 5,5 %, il demeure néanmoins élevé comparativement à celui observé en France entière (2,4 % en 2021). Sur les dernières années, la tendance est toutefois orientée à la hausse (+0,4 point par rapport à 2021).

Sur la décennie écoulée, l'épargne progresse en moyenne de 4,9 % par an. Pendant la crise sanitaire, les agents économiques ont considérablement accru leur épargne : les ménages en raison des restrictions entravant leurs possibilités de consommation, et les entreprises par la souscription des prêts garantis par l'État, non consommés dans leur intégralité. En 2022, les avoirs financiers continuent de croître, mais à un rythme moins soutenu. Les entreprises augmentent leurs dépôts bancaires, ce qui diffère de la tendance observée en 2021, année au cours de laquelle elles ont utilisé leurs trésoreries. Les ménages, quant à eux, n'ont pas utilisé à des fins de consommation leur épargne « forcée » accumulée pendant les périodes de confinement, et leurs avoirs connaissent une nouvelle hausse, mais plus modérée qu'en 2020 ou 2021. Par ailleurs, le comportement d'épargne a connu des évolutions sensibles en 2022, compte tenu de l'attractivité retrouvée des placements de court terme.

Le taux d'équipement en cartes bancaires, structurellement élevé en Martinique, poursuit sa progression. Sur 10 ans, le nombre de cartes a progressé de 11,4 %, alors que la Martinique connaît pourtant un recul démographique sensible. Le taux d'équipement de la population s'est ainsi renforcé sur la période,

passant de 1,6 carte par habitant en 2012, à 2,0 en 2022. Pour autant, la population martiniquaise conserve un attachement à l'argent liquide. Ainsi, un Martiniquais a effectué, en moyenne, 4 765 euros de paiement en liquide et 8 398 euros de paiement par carte bancaire, contre 1 831 euros de dépenses en liquide et 8 601 euros par carte bancaire pour un Français de l'Hexagone en 2022.

Indicateurs monétaires et financiers	2012	2022
Nombre d'habitants par guichet bancaire permanent	2 602*	2 689
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 058*	1 159
Nombre de comptes bancaires par habitant	3,32*	3,15
Actifs financiers des agents économiques (<i>millions d'euros</i>)	6 538,7	8 786,7
Encours de crédits sains des agents économiques (<i>millions d'euros</i>)	7 931,2	10 781,4
Taux de créances douteuses brutes (<i>EC locaux</i>)	6,9 %	5,5 %

Source : IEDOM - *Données 2010